

Le centre de loisirs en pratique...

Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs est ouvert de 9 h à 17 h.
Un service de garderie est proposé de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.

Centre de Loisirs Le Mascaret

Vacances de Février



Inscriptions des enfants

Pour toute nouvelle inscription :

- Remplir un dossier que l'on peut se procurer :

- sur le site

www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html

- à la mairie de Beautiran

aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi) et jusqu'à 19 h le lundi (18 h durant les vacances scolaires).

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie. Inscription uniquement en mairie de Beautiran auprès de Christophe Léon.

Pour les enfants déjà inscrits :

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie.

Comment joindre le centre de loisirs Le Mascaret ?

Par téléphone : **06.35.17.03.59 (Christophe Léon)**

Par courriel : **alsh@mairie-beautiran.fr**

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable des centres de loisirs, à la mairie, aux jours et horaires indiqués ci-dessus.

Durant les vacances :

Les directeurs des centres de loisirs sont joignables :

- A la Plaine des Sports pour les grands : **07.60.96.52.88**
- A l'école d'Ayguemorte-les-Graves : **06.35.86.38.37**

Mairie de BEAUTIRAN, 12 place de Verdun, 33640 BEAUTIRAN

Tél. : 05.56.67.06.15 – Fax : 05.56.67.26.33

Site internet : www.mairie-beautiran.fr – Courriel : alsh@mairie-beautiran.fr

Chez les lutins...

Les enfants âgés de 3 à 6 ans sont accueillis l'école d'Ayguemorte-les-Graves.

Thème Musique

Lundi 6 février :
Activités manuelles & sportives

Mardi 7 février:
Château de Langoiran

Mercredi 8 février
Activités manuelles & sportives

Jeudi 9 février
Intervenant musique

Vendredi 10 février
Activités manuelles & sportives

Lundi 13 février:
Activités manuelles & sportives

Mardi 14 février
Activités manuelles & sportives

Mercredi 15 février
Activités manuelles & sportives

Jeudi 16 février
Cinéma

Vendredi 17 février
Activités manuelles & sportives

Pour les journées au centre de loisirs :

Prévoir un sac à dos avec rechange et gourde.

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 06 35.86.38.37

:

Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : Alsh 3/6 ans

Prénom de l'enfant :

☐ 6/2 ☐ 7/2 ☐ 8/2 ☐ 9/2 ☐ 10/2

☐ 13/2 ☐ 14/2 ☐ 15/2 ☐ 16/2 ☐ 17/2

Inscription : Trois journées au minimum par semaine

Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).

Date :

Signature :

Chez les grands

les 6/9 ans

Lundi 6 février :
Activités manuelles & sportives

Mardi 7 février:
Journée « Trop d'la balle »

Mercredi 8 février
Activités manuelles & sportives

Jeudi 9 février
CINEMA

Vendredi 10 février
Activités manuelles & sportives

Lundi 13 février:
Activités manuelles & sportives

Mardi 14 février
Ludotheque

Mercredi 15 février
Activités manuelles & sportives

Jeudi 16 février
HAPIK escalade

Vendredi 17 février
Activités manuelles & sportives

Pour les journées au centre de loisirs :
Prévoir un sac à dos avec une gourde.

Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : Alsh 6/9 ans
Prénom de l'enfant :

☐ 6/2 ☐ 7/2 ☐ 8/2 ☐ 9/2 ☐ 10/2

☐ 13/2 ☐ 14/2 ☐ 15/2 ☐ 16/2 ☐ 17/2

Inscription : Trois journées au minimum par semaine

Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).

Date :

Signature :

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 07.60.96.52.88

les 10/12 ans

Lundi 6 février :
Activités manuelles & sportives

Mardi 7 février:
Journée « Trop d'la balle »

Mercredi 8 février
Activités manuelles & sportives

Jeudi 9 février
CINEMA

Vendredi 10 février
Activités manuelles & sportives

Lundi 13 février:
Activités manuelles & sportives

Mardi 14 février
Ludothèque

Mercredi 15 février
Activités manuelles & sportives

Jeudi 16 février
HAPIK escalade

Vendredi 17 février
Activités manuelles & sportives

Pour les journées au centre de loisirs :
Prévoir un sac à dos avec une gourde

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 07.60.96.52.88

Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : Alsh **10/12 ans**
Prénom de l'enfant :

☐ 6/2 ☐ 7/2 ☐ 8/2 ☐ 9/2 ☐ 10/2

☐ 13/2 ☐ 14/2 ☐ 15/2 ☐ 16/2 ☐ 17/2

Inscription : Trois journées au minimum par semaine

Toute absence doit être signalée auprès du directeur de l'Alsh.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées :

En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:

.....

En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.

Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.

Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran (contact@mairie-beautiran.fr).

Date :

Signature :

La participation financière des familles pour l'accueil des enfants a été calculée sur la base du quotient familial :

- **4,30 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 0 à 500 €
- **6,40 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 501 à 700 €
- **8,50 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 701 à 1 000 €
- **10,60 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 1 001 à 1 300 €
- **13,80 € la journée** (hors garderie) pour un quotient supérieur à 1 300 €

Pour la garderie, prix forfaitaire :

- ➔ 7 h 30 - 9 h : 1,59 €
- ➔ 17 h - 18 h 30 : 1,59 €

Des tarifs forfaitaires sont appliqués :

- 18 € pour les enfants scolarisés à Beautiran ou Ayguemorte-les-Graves mais dont les familles résident hors de ces communes
- 30 € pour les familles qui résident hors Beautiran et Ayguemorte, et dont les enfants ne sont scolarisés ni à Beautiran ni à Ayguemorte

Pour tout renseignement, contacter la mairie : 05.56.67.06.15 ou 06.35.17.03.59 (Christophe Léon) ou par courriel : alsh@mairie-beautiran.fr

**AUCUN ENFANT NE SERA ADMIS
SANS DOSSIER COMPLET ET LE BULLETIN
D'INSCRIPTION REMPLI
REMIS AU BUREAU DE LA MAIRIE DE BEAUTIRAN
OU PAR MAIL**

Date limite d'inscription : le 27 janvier

Attention places limitées